INVOLVE

MODÈLE D'INCLUSION

FAVORISER LA PARTICIPATION ACTIVE ET CITOYENNE DES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS DANS LES COMMUNAUTÉS LOCALES : UN MODÈLE POUR IMPLIQUER LES INSTITUTIONS LOCALES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Work package 2 : Construction de modèles d'inclusion
Activité 2.3 : Développement de 3 modèles d'inclusion
Résultats attendus No 2.2 : 3 modèles d'inclusion

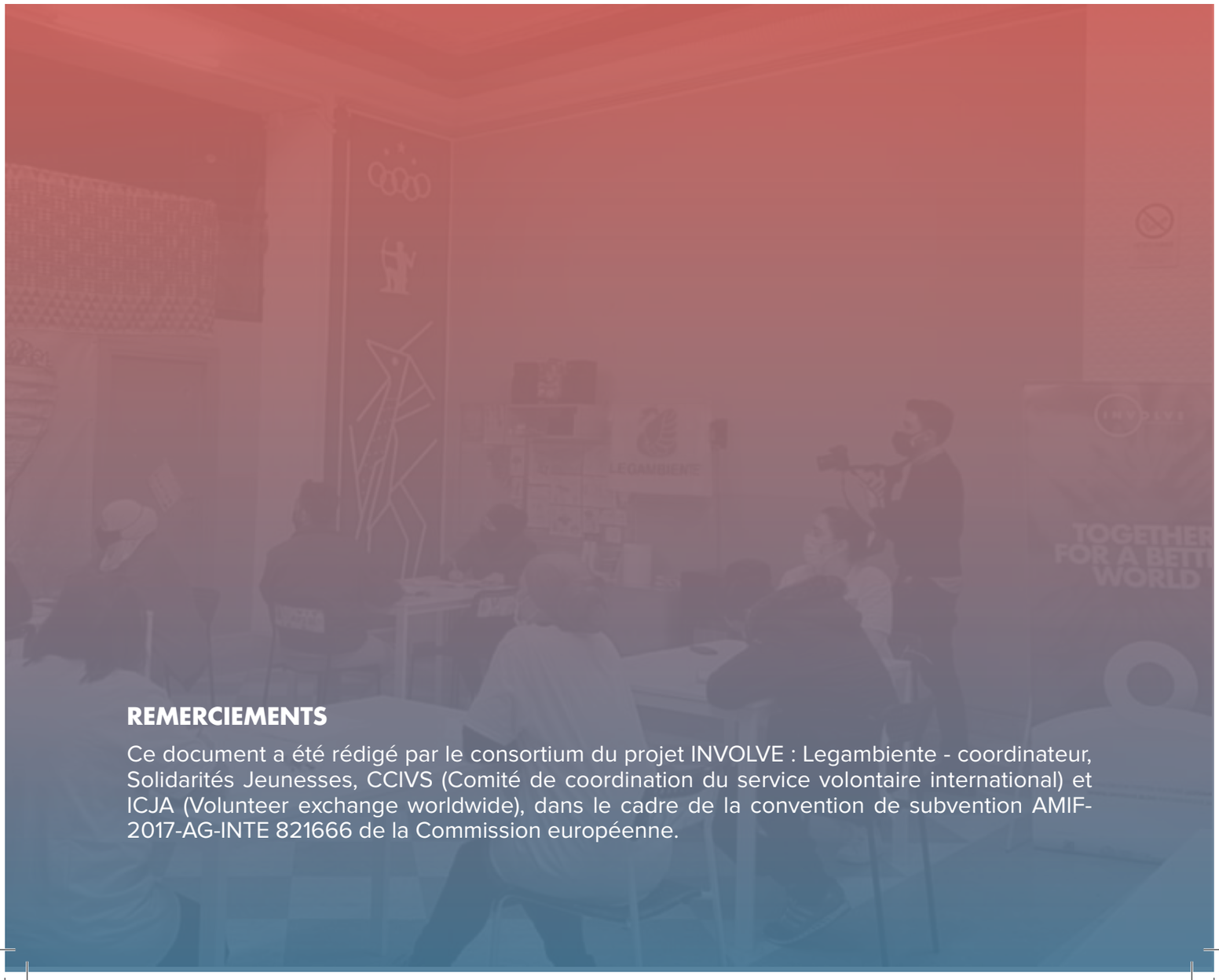

REMERCIEMENTS

Ce document a été rédigé par le consortium du projet INVOLVE : Legambiente - coordinateur, Solidarités Jeunesses, CCIVS (Comité de coordination du service volontaire international) et ICJA (Volunteer exchange worldwide), dans le cadre de la convention de subvention AMIF-2017-AG-INTE 821666 de la Commission européenne.

1. INTRODUCTION 05

2. MODÈLE D'INCLUSION (MI) 06

3. UTILISER LE MODÈLE D'INCLUSION POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES INSTITUTIONS LOCALES ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 10

4. UTILISER LES OUTILS PARTICIPATIFS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU MI POUR ASSURER UNE CONTINUITÉ DANS L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES 13

5. DES PRATIQUES D'INCLUSION QUI S'ADAPTENT À DES CONTEXTES DIFFÉRENTS : PETITES VILLES, VILLES MOYENNES, GRANDES VILLES 16

ANNEXE 1 : MISE EN ŒUVRE DU MI DANS LES PÔLES COMMUNAUTAIRES DU PROJET 21

Villes moyennes : Paestum, Rovigo et Scicli en Italie
Petites villes : Saint-Aulaye et Veynes en France
Grandes villes : Pankow et Mühlenkiez à Berlin, en Allemagne

ANNEXE 2 : OUTILS DE PLANIFICATION PARTICIPATIVE 38

TOGETHER
FOR A BETTER
WORLD
TOGETHER
FOR A BETTER
WORLD

1. INTRODUCTION

Le projet INVOLVE développe et expérimente **dix domaines clés** pour améliorer la participation des ressortissants de pays tiers au sein des communautés locales. Le modèle d'inclusion INVOLVE est donc un outil opérationnel pour les administrations locales et les organisations de la société civile. Le modèle fournit une série de propositions pour accroître les possibilités d'inclusion et d'intégration, réduire les inégalités, rendre les communautés locales plus accueillantes et encourager la participation de tous les citoyens qui y vivent. Le modèle est expérimenté sur les sept sites pilotes du projet, deux en France, trois en Italie et deux en Allemagne ; ces zones représentent respectivement les typologies urbaines des petites, moyennes et grandes villes.

Les sept études de cas suivies et analysées ne peuvent être considérées comme pleinement représentatives de la majorité des villes européennes. Néanmoins, malgré la complexité des variables et des différences rencontrées dans la gestion des processus d'inclusion, le projet INVOLVE nous permet de mettre en évidence trois questions clés.

a. Les **dix domaines clés**, initialement identifiés comme constituant le modèle d'inclusion, ont été validés par plus de trente-cinq administrateurs et parties prenantes actives locales. Ils sont reconnus comme des éléments déterminants des études de cas suivies, bien que leur pertinence varie en fonction des contextes et des processus propres à chaque région.

b. Un certain nombre de différences se dégagent de toutes les initiatives étudiées. Certaines dépendent de la typologie urbaine (petites, moyennes et grandes villes). D'autres, tout aussi influentes et décisives, dépendent des caractéristiques spécifiques liées au contexte : par exemple, l'histoire et les traditions locales, les structures sociales, les structures politiques des administrations locales, le niveau de participation et le degré d'engagement civique de la population locale.

c. D'un point de vue méthodologique, le projet a permis de se concentrer sur un besoin commun. Dans tous les sites pilotes, il apparaît nécessaire d'identifier les principaux points critiques et opportunités qui caractérisent leurs zones locales respectives. En effet, les administrateurs locaux et les parties prenantes actives se sont engagés à identifier deux ou trois domaines d'intervention prioritaires - en fonction des **dix domaines thématiques** du modèle - afin de développer un plan d'action commun.

[1] Veynes et Communauté de Communes du pays de Saint Aulaye (France); Paestum, Rovigo et Scicli (Italie); les zones urbaines de Pankow et Mühlenkiez à Berlin (Allemagne).

2. MODÈLE D'INCLUSION (MI)

Par modèle, nous entendons un ensemble de domaines qui caractérisent une expérience d'accueil et d'inclusion de qualité, réussie et reproductible.

Le modèle d'inclusion (MI) est basé sur des études et expériences antérieures et a été discuté avec les partenaires et les parties prenantes locales jusqu'à ce que sa version finale soit établie.

Il s'agit essentiellement d'un **cadre conçu spécifiquement pour les autorités locales et les organismes du secteur tertiaire qui souhaitent mettre en œuvre de bonnes pratiques d'accueil et d'intégration.**

Le MI présente **ten key factors** aspects sociaux, organisationnels, motivationnels, administratifs, économiques, etc.) pour un système d'inclusion et d'accueil efficace. Tous les indicateurs ne doivent pas nécessairement être présents dans le contexte local et pas tous au même degré.

Le MI est conçu pour être utilisé dans différents contextes urbains (petites, moyennes et grandes villes). Le MI propose une série de recommandations qui peuvent être adaptées au contexte et aux besoins locaux et qui permettent aux acteurs locaux de planifier et de mettre en œuvre des actions stratégiques pour accroître la participation des ressortissants de pays tiers dans leur communauté respective.

Son principal objectif est d'aider les organisations de la société civile et les autorités locales à améliorer la gestion des activités d'accueil et d'inclusion.

Le modèle cherche à identifier des objectifs clairs et les avantages des activités d'inclusion et d'accueil, et à évaluer les réalisations à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

DOMAINE	DESCRIPTION	OBJECTIFS	INDICATEURS
COOPÉRATION	Développer des acçs-ociaux (associations, collectif locaux, etc.).	Garantir des services et des ressources (en cohérence avec les systèmes locaux) ; faciliter les rencontres et la co-planification d'activités entre des communautés diverses (langue, religion et culture), afin d'apprendre à se connaître et de surmonter les préjugés.	Les services sont-ils fournis par l'autorité locale et/ou d'autres organisations offrant un accueil ? Y a-t-il du personnel dédié à l'inclusion/ accueil au sein des autorités locales ? Y a-t-il d'autres acteurs sociaux intéressés/disponibles ? Nombre de réunions organisées pour faciliter les rencontres
RÉSEAU	Mettre en œuvre des projets d'inclusion et d'intégration des ressortissants de pays tiers au sein des communautés d'accueil, qui soient partagés entre divers sujets sociaux et qui tiennent compte des différences et des similitudes des zones locales.	Faire prendre conscience que l'accueil et l'intégration sont une opportunité et non un fardeau	La sensibilisation est-elle accrue ? Quel type d'initiatives/ projets existe-t-il pour promouvoir l'inclusion ?
SENSIBILISATION ET EMPOWERMENT	Il s'agit de préparer l'équipe du projet et les communautés d'accueil à d'éventuels conflits ; de développer des compétences en matière d'inclusion, d'intégration et d'éducation à la diversité au sein de l'équipe du projet et des communautés d'accueil, y compris des formations expliquant les différentes formes de discrimination.	Développer et mettre en œuvre un processus d'autoréflexion et de sensibilisation de la communauté d'accueil sur les questions de diversité culturelle, de migration et d'accueil ; poursuivre un processus d'empowerment (capacitation) pour les personnes confrontées à la discrimination.	Y a-t-il des possibilités d'auto-réflexion ? Combien y en a-t-il ? Y a-t-il des activités de formation pour l'équipe du projet ? Combien y en a-t-il ? Les personnes qui ont été victimes de discrimination se sentent-elles plus autonomes ?

INFORMATION	Fournir en permanence à la communauté locale des informations sur les objectifs et les réalisations du projet, tant par le gestionnaire administratif que par l'entité gestionnaire, afin que les effets sur la zone locale (économiques, culturels, sociaux) soient clairs.	Réduire le risque d'impacts négatifs (en particulier lors de l'arrivée de nouveaux ressortissants de pays tiers) ; être transparent quant à la gestion des ressources fournies par le projet.	Existe-t-il un canal d'information (réunions, bulletin d'information, site web, etc.) entre les personnes qui mettent en œuvre le projet d'accueil et la communauté locale ? Y a-t-il une augmentation de l'approbation des populations locales pour la mise en œuvre des politiques d'inclusion/intégration ?
ECHANGES INTERCULTURELS	Organiser des rencontres entre les citoyens locaux et les nouveaux arrivants. Organiser des activités à réaliser ensemble (par exemple : volontariat environnemental, réaménagement d'espaces publics, activités sportives, échanges culinaires, événements sociaux, etc.) Organiser des initiatives avec les écoles et les centres culturels	Encourager l'interaction sociale et l'établissement de relations entre les citoyens locaux et les nouveaux arrivants afin de dissiper tout préjugé : aider les nouveaux migrants à comprendre l'histoire, les traditions et la culture de la communauté d'accueil, et de la même manière, initier les résidents locaux à la culture des nouveaux arrivants.	Dans quelle mesure les ressortissants de pays tiers sont-ils impliqués dans les initiatives organisées par la communauté locale ? Nombre d'initiatives impliquant les ressortissants de pays tiers et la communauté locale Nombre d'initiatives proposées par les ressortissants de pays tiers
ENGAGEMENT	Promouvoir la diversité du personnel du projet et des bénéficiaires du projet (ressortissants de pays tiers et communauté d'accueil), en fonction des différences culturelles, du sexe, de la race, de l'origine migratoire, du handicap, etc.	Veiller à ce que les opinions et les besoins du personnel et des bénéficiaires du projet soient pris en considération dans le processus de prise de décision concernant les activités du projet.	Y a-t-il un processus participatif pendant la phase de planification et de mise en œuvre du projet d'inclusion ? Les capacités d'écoute de l'équipe du projet se sont-elles améliorées ? Y a-t-il des services en place pour écouter les besoins des ressortissants des pays tiers ?

SERVICES PUBLIQUES	Promouvoir l'amélioration des services sociaux, de santé, d'éducation, etc., en répondant aux nouveaux besoins de la zone locale.	Utiliser les services fournis par le projet pour développer des synergies avec les différentes politiques et ressources sociales locales ; rendre le processus d'intégration compatible avec les besoins et générer des opportunités pour la communauté locale, en soutenant également les entreprises locales en créant de nouvelles opportunités	Nombre de mesures dans différents domaines (éducation, logement, santé, etc.) qui prennent en compte les aspects d'inclusion/intégration Nombre de services activés Nombre d'activités de travail, de formation et de préparation à l'emploi mises en œuvre
AUTONOMIE	Développer des activités de formation et des compétences qui permettent aux ressortissants de pays tiers de trouver un emploi et d'organiser leur vie civique de manière autonome.	Éviter les risques d'assistanat ou la création d'une culture de la dépendance.	Nombre de cours de formation destinés aux ressortissants de pays tiers. Pour mesurer l'augmentation du niveau d'autonomie des ressortissants de pays tiers : nombre de demandes d'emploi soumises. Prise d'initiative personnelle ?
POLE COMMUNAUTAIRE	Créer un pôle communautaire d'intégration continue, un lieu physique d'échange culturel, d'apprentissage partagé et de croissance personnelle.	Fournir un point de référence stable pour les réunions entre les ressortissants de pays tiers et la communauté locale, où un bureau pour les migrants et les nouveaux arrivants pourrait également être organisé.	Existe-t-il un accord entre la municipalité et d'autres organismes pour sa mise en place? L'emplacement physique du centre régional est-il identifié ? Méthode de collecte de fonds Méthode de gestion (réunions avec les citoyens pour présenter le centre, etc.)
RESSOURCES	Disposer de ressources humaines (éventuellement avec des compétences spécifiques) et de ressources financières	Développer des activités innovantes permanentes, adaptées aux besoins de toutes les sections de la communauté.	Développer des activités innovantes permanentes, adaptées aux besoins de toutes les sections de la communauté.

3. UTILISER LE MODÈLE D'INCLUSION POUR ENGAGER LES AUTORITÉS LOCALES ET LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La planification participative ainsi que l'identification et l'implication des différentes acteurs sociaux dans le contexte local, sont les "voies clés" pour une utilisation correcte du MI afin d'accroître l'intégration des ressortissants de pays tiers dans la communauté locale. Il est évident que des contextes locaux différents peuvent présenter des situations différentes associées aux dix facteurs clés proposés dans le MI. Quoi qu'il en soit, les organisations de la société civile et les autorités locales peuvent utiliser le MI pour impliquer d'autres acteurs locaux dans l'analyse de leur contexte par le biais du MI, afin de définir les domaines qui peuvent être considérés comme prioritaires pour leur intervention en réseau.

La continuité des activités du réseau, comme nous le verrons dans la section suivante, est une autre condition, car le MI peut permettre aux parties prenantes d'identifier où les premières mesures doivent être prises, mais pour réaliser des progrès effectifs dans un contexte, le chemin ne peut pas s'arrêter aux premières mesures. Le MI peut être utilisé par la suite comme un outil de suivi des progrès, d'identification des problèmes critiques et de planification commune des prochaines étapes pour progresser vers une meilleure inclusion. Grâce à la continuité, les parties prenantes peuvent évaluer leur intervention et décider, par exemple, si elles veulent améliorer les domaines qui étaient initialement considérés comme prioritaires ou si elles ont résolu ces priorités et veulent aborder d'autres domaines du MI.

Pour la phase initiale de la planification participative, le projet INVOLVE a proposé trois étapes de base, fournissant aux partenaires des formulaires et un soutien spécifiques pour faciliter ce processus.

PREMIÈRE ÉTAPE

Pour les organisations désireuses d'impliquer les parties prenantes, les autorités locales (AL) et les organisations de la société civile (OSC), la première étape consiste à préparer correctement **les activités de co-planification** avec les parties prenantes.

Les organisations peuvent utiliser le MI pour cartographier les forces et les faiblesses de la région à la lumière des dix facteurs clés du modèle. Cette analyse initiale du contexte permet d'identifier les champs d'action stratégiques pour le contexte local à proposer aux parties prenantes locales. Travailler de cette manière permettra de renforcer l'inclusion des ressortissants des pays tiers. La première étape comprend bien sûr **l'identification des parties prenantes à impliquer.**

DEUXIÈME ÉTAPE

La deuxième étape consiste à établir la disponibilité des parties prenantes locales, AL et OSC, pour travailler sur les activités de co-planification, et définir avec elles où commencer à agir ensemble.

Au cours de cette deuxième étape, les parties prenantes approfondissent ensemble l'analyse des forces et des faiblesses de leur région, afin de parvenir **à un classement commun des facteurs clés du MI dans leur contexte**. Le classement se fait par ordre de pertinence, les domaines perçus comme les plus problématiques dans le contexte local étant placés en tête. Par exemple, si un contexte local dispose déjà d'un centre territorial/centre communautaire fort, et si cet élément était traditionnellement très important pour l'inclusion, les parties prenantes peuvent décider que ce n'est pas une priorité maintenant et qu'il est plus pertinent d'utiliser l'opportunité du réseau pour travailler ensemble sur d'autres domaines thématiques du MI.

En se basant sur le classement, les parties prenantes peuvent sélectionner les priorités et définir **les principaux domaines d'action** qui peuvent être abordés ensemble de manière réaliste par les parties prenantes, en partageant leurs propres ressources, afin de renforcer l'inclusion des ressortissants de pays tiers dans le contexte local. Après avoir défini une analyse de contexte partagée et les priorités qui en découlent, les parties prenantes peuvent commencer **à définir les activités concrètes qu'elles peuvent**

réellement mener ensemble afin de résoudre les problèmes dans les domaines prioritaires du MI qu'elles ont identifiés dans leur analyse de contexte.

TROISIÈME ÉTAPE

La troisième étape pour les parties prenantes est leur planification participative sur les deux principaux domaines d'action qui sont apparus comme prioritaires.
Les parties prenantes définissent non seulement les activités et les objectifs qui peuvent être atteints ensemble dans un délai spécifique, mais elles définissent également :

a. Les impacts attendus sur la communauté si les objectifs prévus sont atteints ;

b. Les principaux risques auxquels leur réseau dans leur zone locale peut être confronté pour atteindre les objectifs prévus

c. Les mesures les plus appropriées à prendre pour atténuer ces risques.

Comme nous le verrons dans la section suivante, ces derniers éléments, ainsi que l'analyse du contexte partagé, formeront la base d'une activité de suivi constant des activités du réseau.

TABLEAU 1 ÉTAPES DE LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE

ÉTAPE 1 PRÉPARATION DES ACTIVITÉS DE CO-PLANIFICATION Les Pôles communautaires préparent une analyse initiale du contexte et identifient les parties prenantes. (Outil A : forces et faiblesses de la zone en fonction des dix facteurs clés du Modèle)
ÉTAPE 2 ACTIVITÉS DE CO-PLANIFICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES LOCALES SUR LA BASE DE L'ANALYSE ET DES RÉSULTATS DE L'ÉTAPE 1 Les Pôles communautaires et les parties prenantes discutent des forces et faiblesses de leur contexte local à la lumière des dix facteurs clés (Outil Abis). Les parties prenantes co-définissent un classement des domaines du MI. Sur cette base, les parties prenantes identifient 2 domaines prioritaires, champs d'action stratégiques pour leur contexte local et définissent des activités pour intervenir en réseau sur ces deux principaux champs d'action (Outil B).
ÉTAPE 3 LES PÔLES COMMUNAUTAIRES ET LES PARTIES PRENANTES PRENNENT LES DÉCISIONS FINALES DE CO-PLANIFICATION DES ACTIVITÉS. Les Pôles communautaires et les parties prenantes définissent plus précisément les activités qu'ils co-planifient, en prenant en compte (Outil C) les impacts attendus, les risques pour leur réalisation et les actions cohérentes qu'ils ont l'intention d'entreprendre ensemble afin d'atténuer ces risques.

* Voir annexe 2 pour Outil A, Abis, B, C

4. UTILISER LES OUTILS PARTICIPATIFS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU MODÈLE D'INCLUSION POUR ASSURER UNE CONTINUITÉ DANS L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

Afin de développer tout le potentiel du modèle d'inclusion, l'implication des parties prenantes ne peut se limiter à l'utilisation de cet outil pour orienter la planification initiale.

Les parties prenantes peuvent assurer la continuité de leurs activités coordonnées si elles utilisent le MI pour contrôler la réalisation de leurs objectifs et évaluer les progrès réalisés dans leur contexte, en mettant à jour l'analyse du contexte.

Cela peut permettre au réseau de réévaluer ses priorités et de définir de nouvelles activités à réaliser à l'avenir.

Les bases du suivi et de l'évaluation participatifs sont établies dans la manière dont ils construisent leur planification. A la fin de la planification participative, les parties prenantes peuvent s'appuyer sur des résultats importants qui peuvent préparer la base du suivi et de l'évaluation, leur permettant d'être plus autonomes dans leurs futures activités de réseau au niveau local.

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, dans leur planification participative, les parties prenantes établissent **une carte commune des forces et des faiblesses de leur contexte local pour chacun des dix facteurs clés du modèle d'inclusion.**

Sur la base de cette analyse commune du contexte, les parties prenantes établissent **un classement commun des facteurs clés**. À partir de ce classement, elles sélectionnent les priorités, **les principaux champs d'action** sur lesquels elles souhaitent intervenir stratégiquement en tant que réseau. Elles identifient ensuite, pour chaque domaine d'action, **les objectifs** cohérents des activités à réaliser ensemble afin de renforcer l'inclusion de ressortissants des pays tiers, en arrivant à énoncer **les impacts attendus** de ces activités sur leur communauté.

Grâce à l'approche participative, ils parviennent également à dresser **une carte commune des risques** que les activités qu'ils pourraient rencontrer et qui pourraient compromettre le succès de leurs efforts collectifs. Sur la base de cette carte collective des risques, les parties prenantes définissent leur engagement sur des **actions spécifiques pour atténuer ces risques**.
Bien entendu, **la cartographie de ces risques est plus qu'un exercice mécanique**, car elle permet de partager des connaissances sur les sources possibles d'échec qui peuvent provenir de l'intérieur et de l'extérieur du réseau des parties prenantes.

L'utilisation du MI par le biais d'une approche participative permet donc, d'une part, aux parties prenantes de définir des initiatives permanentes et novatrices adaptées à leurs besoins et, d'autre part, à l'ensemble du réseau.
D'autre part, les résultats de la planification participative permettent aux parties prenantes de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des activités, de corriger les activités en cours et de définir de nouvelles activités à l'avenir.

La définition des impacts attendus peut permettre de **mesurer non seulement les simples résultats des activités mais aussi l'efficacité plus large du réseau**.

La définition d'actions pour l'atténuation des risques peut permettre de **contrôler l'engagement de l'acteur à surmonter les facteurs qui sapent les efforts collectifs dans le contexte loca**l.

Ces éléments permettent une évaluation **périodique des problèmes critiques, qu'ils soient d'origine interne (actions non pratiquées par les partenaires) ou externe (un nouveau contexte qui conduit à une révision du modèle d'action local).**

Sur cet aspect, l'engagement futur des parties prenantes peut s'appuyer sur une analyse plus structurée de ce qui a été fait dans le passé.
Le suivi participatif permet d'identifier les problèmes critiques et de corriger le tir, mais aussi d'identifier les réalisations et les défis qui ont été relevés par l'ensemble des parties prenantes avec succès. La mise en place des conditions nécessaires au suivi et à l'évaluation peut alors **renforcer la confiance et l'engagement mutuels des parties prenantes au sein du réseau, en identifiant non seulement les problèmes à résoudre mais aussi les réalisations collectives.**

Si le suivi participatif est utilisé correctement, en évaluant la confiance mutuelle, le réseau peut décider de poursuivre sa coopération, non seulement en améliorant ses actions dans les domaines prioritaires qu'il a initialement sélectionnés pour démarrer ses activités, mais aussi dans les autres domaines thématiques restants du MI, en identifiant et en impliquant éventuellement de nouveaux acteurs dans le contexte local.

SUIVI ET ÉVALUATION PARTICIPATIFS DU MODÈLE D'INCLUSION

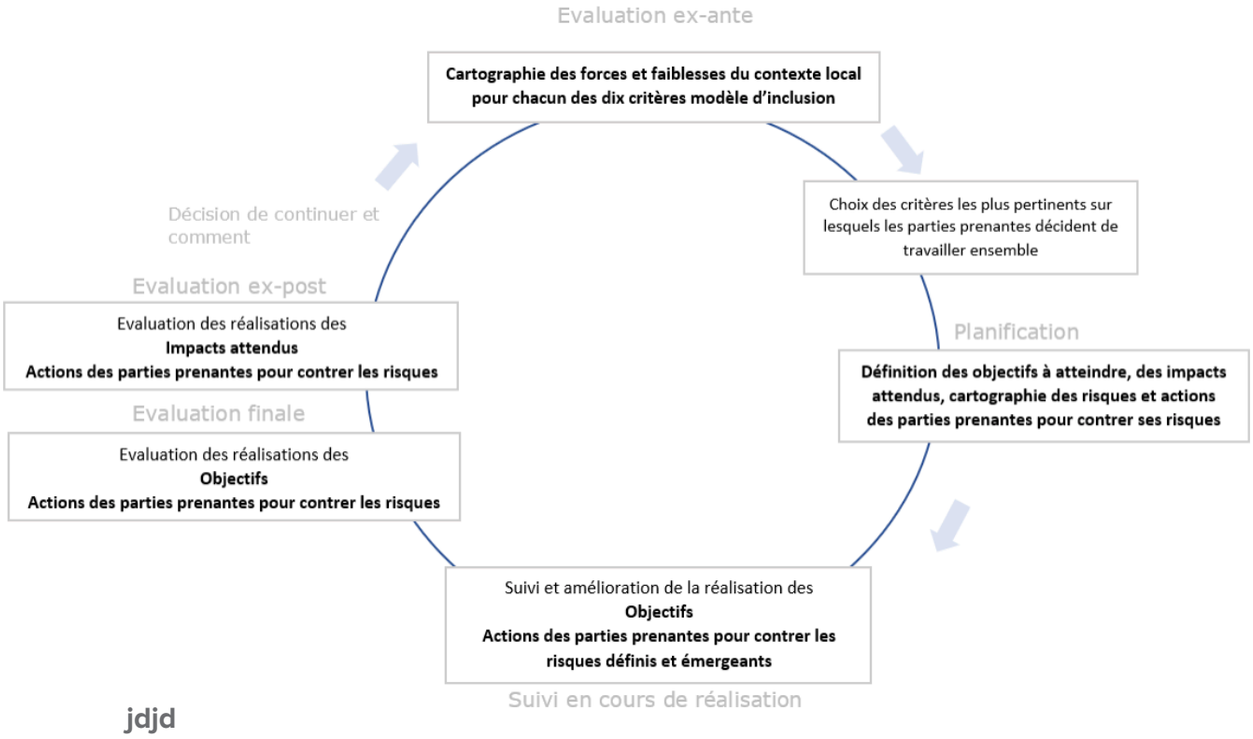

jdjd

Avec l'approche participative dans l'utilisation du MI, comme nous l'avons vu, les parties prenantes effectuent une première **évaluation ex ante**, vérifiant la pertinence et la faisabilité des initiatives qu'elles veulent lancer ensemble dans leur contexte local. Cela permet de s'assurer que l'initiative soit aussi pertinente et cohérente que possible. Les administrateurs locaux sont en mesure d'identifier les exigences des bonnes pratiques d'intégration et d'accueil au regard des caractéristiques du contexte local.

Grâce à la définition des objectifs, des impacts attendus, des risques et des activités de prévention des risques de chaque partie prenante, le réseau définit les conditions d'un **suivi continu** pour vérifier périodiquement l'avancement des actions prévues en faveur du parcours d'insertion. Le suivi des actions permet de vérifier si le projet se développe comme prévu ou si des changements/améliorations sont nécessaires. Les partenaires peuvent définir collectivement comment suivre l'évolution de leurs initiatives collectives, par exemple au moyen d'un questionnaire envoyé à tous les acteurs locaux impliqués dans le parcours de l'inclusion.

Les parties prenantes disposent des éléments pour l'**évaluation finale** de leurs initiatives, la vérification des résultats et la vérification des responsabilités. L'évaluation finale est bien sûr une étape essentielle car elle permet d'apprécier les résultats et d'analyser le travail accompli. Pour ce type d'évaluation également, les parties prenantes peuvent définir des outils tels que des questionnaires (à la fois ouverts et fermés) et des entretiens.

Sur la base de l'évaluation finale, les parties prenantes disposent également d'éléments pour approfondir **l'évaluation ex post** :

Grâce à la carte partagée des forces et faiblesses du contexte et des impacts attendus de leurs activités sur les zones sélectionnées, les partenaires peuvent prendre en compte l'alignement entre les résultats obtenus et les besoins de la zone dans laquelle l'initiative d'inclusion a eu lieu. Les outils d'évaluation seront des questionnaires et des entretiens à mener avec la communauté locale.

Le modèle prévoit donc des moyens d'évaluer les résultats obtenus et les transformations in-

duites par la mise en œuvre opérationnelle du MI. A travers **la définition des impacts attendus** (sur un contexte préalablement analysé), les acteurs impliqués dans le processus d'inclusion entre migrants et citoyens locaux peuvent être en mesure de mesurer les changements induits par les actions mises en œuvre et les effets d'entraînement sur la communauté dans son ensemble.

Cette **évaluation ex post** a également une dimension interne : en se basant sur l'évaluation de leur coopération pour résoudre les risques définis et émergents, ils peuvent évaluer leur confiance mutuelle et décider consciemment de poursuivre leur chemin ensemble. Plus important encore, les partenaires peuvent définir les conditions à améliorer afin de maintenir leur confiance pour un engagement collectif futur.

L'objectif principal de l'évaluation ex post est d'encourager le réseau de parties prenantes locales à réfléchir aux caractéristiques changeantes du contexte local. De ce point de vue, **l'évaluation de suivi** permet aux parties prenantes de vérifier d'une part si le projet a déclenché des effets d'entraînement vertueux dans la communauté et quelles sont les nouvelles conditions, d'autre part elle permet de vérifier la confiance dans la composition du réseau afin de prendre des mesures futures ensemble en actualisant leur analyse du contexte.

5. LA MISE EN ŒUVRE DU MODÈLE D'INCLUSION DANS DIFFÉRENTS CONTEXTES : PETITES VILLES, VILLES MOYENNES, GRANDES VILLES

La planification et le suivi participatifs autour des domaines thématiques du modèle d'inclusion (MI) est l'approche opérationnelle commune qui peut être utilisée dans tout contexte local.

Néanmoins, la taille de la communauté locale peut être une variable importante dans la mise en œuvre de la planification participative.
La taille de la communauté peut affecter non seulement les différents classements des dix facteurs clés du MI mais aussi et surtout certains risques pour la définition du réseau, d'une part, et la mise en œuvre des actions co-planifiées et leur évaluation, d'autre part.

5.1 PETITES VILLES

La taille d'une petite ville varie fortement d'un pays à l'autre.

Par petite ville, nous entendons ici toute agglomération comptant jusqu'à 5000 habitants.
Dans l'expérience des petites villes, les différences entre les États membres de l'UE sont importantes en termes d'expérience de la migration - selon qu'une ville est un point d'entrée, un point sur la route de la migration ou un point de destination. En termes de réponse aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, les États membres de l'UE sont relativement autonomes dans la façon dont ils traitent les demandeurs d'asile et les réfugiés, ce qui entraîne de grandes disparités dans les approches.

En général et comme le montre l'expérience de nos partenaires, on peut dire que loin de l'anonymat des grandes villes, la visibilité des réfugiés dans les petites villes déclenche un processus de mobilisation des autorités locales, des fonctionnaires municipaux, des organisations locales et surtout de la population.

En général, les petites villes ont une distinction démographique plus nette entre les résidents de longue date et les nouveaux arrivés. De nombreuses petites villes sont même confrontées à une réduction du nombre d'habitants et de résidents de longue durée.

Malgré l'idée commune selon laquelle dans les petites villes, tout et tout le monde est à portée de main, surtout dans les petites villes et dans les réseaux de petites villes, l'isolement physique (découlant du manque de transport dans certaines zones) peut être une source importante de risques pour l'intégration et la communication, surtout pour les migrants qui ne sont pas autonomes en matière de transport et ne peuvent pas se permettre une mobilité privée.

Les petites villes fonctionnent généralement davantage sur les relations interpersonnelles et l'attachement à la région que sur les services d'assistance sociale plus traditionnel, de sorte que la population locale est le principal atout des petites villes et des zones rurales, ce qui rend la participation volontaire des personnes essentielle.

Donner les moyens aux résidents de longue durée d'être actifs et de s'engager dans les politiques d'intégration des ressortissants de pays tiers peut compenser les handicaps des petites villes (faibles ressources financières, désertification des villages, chômage, etc...) et donne la possibilité d'investir dans diverses activités qui permettent aux ressortissants de pays tiers de s'engager dans la vie locale, de créer un réseau social solidaire et amical et de gagner en autonomie dans la communauté.

D'autre part, **le manque fréquent de personnel à temps** plein conduit souvent à un sentiment de fragmentation dans la mise en œuvre des projets.

Si la participation de la population locale est un atout essentiel dans les petites villes, l'inclusion ne peut s'appuyer uniquement sur les ressources des bénévoles et des médiateurs plus professionnels sont nécessaires, car les résidents de longue date et les nouveaux arrivants doivent être formés et soutenus pour réduire leurs préjugés, se rencontrer et s'enrichir mutuellement, et prendre part à la vie de la ville sur un pied d'égalité. Des activités spécifiques doivent être conçues pour permettre aux ressortissants de pays tiers de comprendre la communauté non seulement comme un lieu convivial, mais aussi dans une perspective de travail, en fournissant une orientation sur les possibilités d'emploi dans une zone rurale et fragmentée où les possibilités de travail sont généralement difficiles à trouver.

La participation des résidents locaux et l'inclusion des ressortissants de pays tiers ne peuvent atteindre un niveau supérieur que si les autorités au niveau local soutiennent et aident cette mobilisation, et si une répartition des rôles est définie

avec les services publics, c'est-à-dire les travailleurs sociaux des associations subventionnées par l'État et la population locale.

Sans activités de collaboration et de mise en réseau sur le territoire, les projets perdent leur sens et leur efficacité, les acteurs impliqués bénévolement se fatiguent et arrivent souvent au burn out.

Il est alors essentiel de travailler en réseau depuis le début du projet jusqu'à sa mise en œuvre, sans oublier l'évaluation afin de comprendre ce qu'il faut faire mieux à l'avenir. Non seulement cela permet de gagner en efficacité, mais les projets deviennent plus forts grâce à l'utilisation des ressources existantes dans une région, qui plus est dans un petit contexte où les ressources (humaines et financières) peuvent être très limitées.

Dans les petites villes, où les ressources humaines et financières peuvent être limitées, la coopération et la mise en réseau, non seulement au sein d'une seule municipalité mais aussi entre les municipalités, peuvent être un facteur essentiel pour la réussite de l'intégration des ressortissants de pays tiers.

Si l'engagement institutionnel des autorités locales peut bien sûr avoir de nombreux avantages pour la solidité des réseaux dans une seule petite municipalité et entre les petites municipalités, d'un autre côté, cela peut aussi avoir des effets secondaires qui doivent être correctement affrontés. Les initiatives institutionnelles peuvent être facilement perçues comme un "projet de cette municipalité", ce qui a pour effet que certains des autres acteurs rejettent le projet simplement en raison d'une opposition politique préjudiciable.

Un autre risque est que souvent, surtout dans les petits contextes, le personnel et les méthodologies des projets ou initiatives institutionnels peuvent être perçus comme éloignés des caractéristiques et des habitudes de la population qui s'auto-organise autour de l'intégration.

Dans les petites villes, la différence entre l'organisation et les bénéficiaires peut être plus visible, ce qui permet de garantir la diversité dans tous les aspects du projet (conseil, centre, actions), en évitant un sentiment d'approche institutionnelle bureaucratique descendante.

Utilisation de la planification et du suivi participatifs pour la mise en œuvre du modèle d'inclusion

Comme nous l'avons dit précédemment, le MI peut être utilisé dans tous les contextes locaux. Dans les petites villes, où les acteurs ont tendance à se sentir apparemment très proches les uns des autres et où la communication semble être facile et continue, un effort supplémentaire particulier semble nécessaire pour faire comprendre l'importance d'organiser des réunions régulières entre les parties prenantes de manière structurée. Ce n'est que de cette manière que l'investissement dans la planification participative sur le MI peut être particulièrement fructueux, car il permet aux parties prenantes de fournir les outils de cartographie pour suivre leur chemin vers l'amélioration de l'inclusion des ressortissants de pays tiers, puis de partager leurs ressources d'une manière plus consciente et plus confiante.

En outre, les réunions régulières ne devraient pas se limiter à l'utilisation de la gestion intégrée pour la planification initiale et son suivi. Le MI devrait également être utilisé de manière structurée pour réaliser une évaluation participative ex post, permettant aux parties prenantes de définir les conditions de la continuité du réseau.

Un effort supplémentaire pour éviter la fragmentation du réseau dans les petites villes consiste en ce que la direction de cette évaluation constante ne soit pas laissée aux seules autorités locales, sinon d'autres acteurs, dans la même municipalité ou dans d'autres municipalités du réseau, peuvent facilement réagir par un rejet préjudiciable car ils sentent que cela vient d'une orientation politique différente.

5.2 VILLES MOYENNES

Par villes moyennes, nous entendons les centres urbains dont la population ne dépasse pas 200 000 habitants.

Les villes moyennes ont généralement une ou plusieurs parties qui se sont développées à partir du centre historique. En général, ces zones relativement nouvelles se sont développées rapidement à proximité des grands axes de transport. Ces parties relativement récentes des villes moyennes sont plus actives économiquement, plus peuplées, avec une composition démographique plus jeune et une présence plus importante de migrants. En raison de leur expansion rapide et récente, ces zones périphériques peuvent souvent sembler culturellement anonymes et déconnectées, même pour les habitants locaux. Les migrants essaient souvent de s'installer pour de plus longues périodes dans ces nouvelles zones, car elles offrent davantage de possibilités de travail.
En général, par rapport aux petites villes, les villes moyennes voient un plus grand nombre de ressortissants de pays tiers rester pour de plus longues périodes. Souvent, ils y installent une famille. Les villes moyennes sont donc de plus en plus confrontées à la question de la deuxième génération de migrants.

Les organisations sont généralement plus structurées que dans les petites villes et peuvent compter sur une formation spécifique des opérateurs sur les processus d'inclusion et d'intégration afin de réduire le risque de conflits entre les individus ou les groupes et d'aider les ressortissants de pays tiers à reconnaître et à atteindre les opportunités et les services dans la région.

Par rapport aux petites villes, les associations des villes moyennes sont généralement plus structurées pour fournir une assistance et un soutien spécifiques, le risque d'un manque de communication efficace entre les acteurs est plus élevé que dans les petites villes. D'autre part, la coopération entre les associations, plus que dans les petites villes, est nécessaire non seulement pour partager les ressources mais surtout pour réduire les doublons et surtout pour créer un lien plus solide et constant avec les institutions locales. Afin de favoriser cette continuité de relation avec les institutions locales sur les besoins des ressortissants, souvent dans les villes moyennes, il est nécessaire de donner plus de visibilité à ces bénéficiaires en améliorant la compréhension de leurs points de vue et de leurs besoins sur les difficultés et les opportunités du contexte et de son développement. La création d'un centre communautaire spécifique peut favoriser une cartographie plus adéquate des besoins, fournissant ainsi des réponses plus correctes. Un centre spécifique pourrait également permettre une référence claire pour la question de l'intégration des ressortissants de pays tiers qui pourrait être constamment visible par les habitants, les institutions et les ressortissants de pays tiers eux-mêmes.

Dans les contextes qui disposent déjà d'un centre territorial solide pour les migrants, l'effort pour accroître l'inclusion par l'implication des acteurs locaux peut également se concentrer sur d'autres priorités. Un lien plus fort entre les parties prenantes peut permettre, par exemple, de donner plus de continuité aux initiatives qui offrent aux ressortissants de pays tiers l'opportunité de découvrir et de mieux connaître la culture et les traditions locales en favorisant l'interaction avec les habitants dans une approche de développement mutuel.

Dans les villes de taille moyenne, l'implication culturelle affective des ressortissants des pays tiers peut sembler moins "naturelle" que dans les petites villes et peut s'appuyer sur moins d'opportunités et de ressources que dans les grandes villes. Le soutien à la compréhension de l'histoire locale, des monuments, des traditions, peut augmenter la participation active à la vie sociale et culturelle de la communauté d'accueil et fournir plus d'éléments pour la réalisation de l'autonomie personnelle, sociale, affective et de travail des ressortissants des pays tiers.

De cette façon, le réseau des associations qui travaillent sur la migration peut augmenter son impact, en se connectant à un réseau plus large d'organisations et d'institutions locales dans le domaine de la culture, de l'éducation et de la protection du patrimoine naturel et culturel. En d'autres termes, les efforts pour atteindre l'inclusion et l'intégration semblent mieux fonctionner lorsque des formes d'accueil répandues sont créées dans des réseaux d'acteurs et d'organisations de différentes politiques, à travers une approche de gouvernance multi-niveaux de bien-être communautaire.

Utilisation de la planification et du suivi participatifs pour la mise en œuvre du modèle d'inclusion

Dans les villes moyennes, un réseau coopératif d'associations utilisant une approche participative autour du MI peut permettre de partager les ressources, d'éviter les duplications et d'obtenir une relation plus forte avec les institutions et les associations de divers secteurs, renforçant en particulier la relation des services d'accueil traditionnels avec les domaines de la culture et de l'éducation.

Quoi qu'il en soit, dans les villes moyennes, plus que dans les petites villes, les réseaux peuvent être confrontés aux risques d'engagement "apparent" des acteurs et de discontinuité. Les autorités locales peuvent par exemple être ressenties comme présentes lors des étapes initiales de définition des activités mais moins présentes lors de la mise en œuvre et de son suivi.

Des réunions régulières sur l'évaluation et la planification participatives autour des domaines du modèle d'inclusion peuvent permettre de réduire ces risques. Il est important que les acteurs du réseau ne se limitent pas au suivi et à l'évaluation de la réalisation des résultats d'un seul projet sur lequel ils décident de travailler ensemble temporairement. Des réunions régulières devraient impliquer les autorités locales dans l'évaluation des impacts ex post, au-delà de l'évaluation des activités individuelles. Le maintien d'une connexion régulière avec les AL sur la mise à jour de l'analyse du contexte et sur l'évaluation des impacts attendus peut favoriser une approche plus systémique. Sur cette base régulière et systématique, l'approche participative du MI peut prendre tout son sens. Un réseau capable de suivre en permanence les progrès réalisés dans l'ensemble des domaines inclus dans le modèle d'inclusion est également plus à même d'en discuter avec les autorités locales, en les incitant, si nécessaire, à adopter une approche plus active.

5.3 GRANDES VILLES

Bien entendu, les grandes villes peuvent varier considérablement en fonction non seulement de leur taille, mais aussi de leur situation socio-économique et de leur taux d'immigration. Les grandes villes peuvent également avoir des niveaux différents d'interconnexion avec d'autres pays, ce qui entraîne des taux différents d'internationaux vivant dans la ville pour des périodes courtes ou longues, pour diverses raisons allant du tourisme aux études et au travail.

En général, par rapport aux petites villes, les grandes villes peuvent compter sur un nombre beaucoup plus élevé d'initiatives, de projets, de réseaux et d'organisations à but non lucratif qui s'engagent à aider et à orienter les ressortissants des pays tiers, en particulier les réfugiés qui sont arrivés au cours des 4 ou 5 dernières années.

Au-delà de cette offre spécifique, les grandes villes peuvent également compter sur des possibilités pour les nouveaux arrivants d'autres pays, comme des services et des programmes sociaux, des conseils juridiques, des cours de langue, des tandems d'apprentissage de la langue, des événements pour cuisiner ensemble et se faire des amis.

Cette offre peut provenir d'une grande variété d'organisations, des citoyens auto-organisés aux services structurés et institutionnels. Outre la diversité des acteurs, les grandes villes peuvent présenter une grande variété de réseaux entre les acteurs. Certains d'entre eux peuvent avoir des histoires différentes, de ceux qui ont une longue tradition à ceux qui ne durent que le temps d'un seul projet. À cet égard, il est important de considérer que le financement de nombreuses activités d'une seule organisation peut nécessiter la participation à des formes de réseaux.

Il n'est pas rare que dans une grande ville, une seule organisation fasse partie de plusieurs réseaux dont tous les associés ne sont pas forcément au courant.

Une autre caractéristique importante des grandes villes, par rapport aux petites villes, est généralement l'efficacité de leurs réseaux de transport. Une même organisation peut interagir avec des personnes qui ne viennent pas nécessairement du même quartier de la ville.

D'une part, les grandes villes peuvent avoir différentes zones avec des caractéristiques très différentes, certaines avec un niveau plus élevé de problèmes socio-économiques ; d'autre part, leur variété d'offres peut être atteinte potentiellement à partir de différentes zones.

Dans cette variété d'offres, les organisations individuelles tentent souvent de définir leur identité, leurs groupes cibles, les besoins auxquels elles peuvent répondre et les principaux services qui les différencient des autres organisations.
Dans le même temps, les organisations doivent recenser les services des autres organisations afin d'orienter de manière responsable les personnes qui manifestent des besoins qui ne peuvent être couverts par l'association unique.
En raison de l'évolution rapide de la composition démographique des grandes villes et de la variété des offres de services qui en découle, les associations ont tendance à être constantes : à la fois en interne en fournissant une formation appropriée à leur personnel en termes de conseil et d'orientation, et en externe en établissant des relations solides avec d'autres associations et parties prenantes fiables.

Dans les grandes villes, les réseaux dans lesquels une seule organisation est impliquée peuvent varier également dans leur extension. Des connexions peuvent exister non seulement avec d'autres organisations dans la zone urbaine locale mais souvent avec des organisations actives dans d'autres villes, non seulement dans le même pays mais même sur d'autres continents.
Lorsque l'accent est mis sur l'interaction entre les résidents locaux à long terme et les ressortissants, le niveau du district est essentiel. Habituellement, les grandes villes sont subdivisées en districts, chacun ayant une autorité locale qui est institutionnellement responsable de la gouvernance des services et des associations dans leur contexte.

De même, si l'on considère ce niveau plus restreint, les activités des organisations spécialisées dans les activités culturelles, sociales et de volontariat dans un quartier présentent des différences importantes par rapport à celles qui sont organisées dans les petites villes.

En général, les quartiers des grandes villes européennes voient une base d'anciens résidents de longue date interagir avec le changement de la composition démographique du quartier, où les ressortissants de pays tiers sont l'un des groupes parmi la variété des nouveaux habitants du quartier. Certaines zones des grandes villes peuvent être plus habituées aux internationaux qui peuvent vivre dans la ville pendant des périodes plus ou moins longues pour différentes raisons : études, travail, etc. En fait, en raison des différentes politiques locales (au niveau du district), l'inclusion et l'intégration des ressortissants de pays tiers sont favorisées de plusieurs manières dans les grandes villes.

Un autre aspect important est que, tandis que les organisations essaient d'agir localement dans le district pour encourager une relation plus personnelle entre les différents groupes qui vivent dans la zone, dans les grandes villes, les gens peuvent facilement tenter des opportunités dans d'autres organisations, même dans d'autres zones de la ville. Avec cette possibilité plus élevée de discontinuité des relations, dans les grandes villes, même au niveau du district, les associations mentionnent souvent le risque de l'anonymat des relations avec les utilisateurs internationaux d'un centre, car les relations peuvent être très fugaces et non continues.

Afin d'atténuer ce risque, dans les districts urbains, les associations mettent l'accent sur la nécessité d'une formation plus approfondie des bénévoles en matière de conseil et de compréhension des besoins des ressortissants internationaux. En outre, les associations tentent de faciliter la participation et l'autonomisation des ressortissants de pays tiers pour qu'ils prennent part à la vie locale.

Cette stratégie, qui consiste à créer une équipe diversifiée et non homogène, peut s'avérer très précieuse, notamment lorsqu'il s'agit de décider de nouvelles activités, qui doivent être adaptées aux intérêts du groupe cible. Afin d'impliquer les bénévoles et de les faire participer à la vie de l'organisation ou de l'institution, les associations s'efforcent souvent d'organiser régulièrement des réunions d'équipe. En d'autres termes, même à l'échelle d'un quartier, les associations sont constamment impliquées dans des pratiques de planification participative. Cette co-planification est réalisée non seulement avec d'autres associations mais aussi en interne afin de créer un réseau d'équipes composé de nouveaux et d'anciens résidents qui se sentent également responsables de la gestion des activités et du maintien d'une atmosphère positive dans l'organisation ou le centre respectif.

Utilisation de la planification et du suivi participatifs pour la mise en œuvre du modèle d'inclusion

Comme indiqué précédemment, le MI peut être utilisé dans n'importe quel contexte local. Toutefois, la mise en œuvre du MI dans les grandes villes montre que certains facteurs doivent faire l'objet d'une attention particulière.
Pour les organisations individuelles des grandes villes, le travail en réseau est en quelque sorte une activité quotidienne.
La mise en réseau avec d'autres associations est cruciale pour promouvoir et définir leur identité parmi la grande variété d'offres et pour connaître par expérience directe le service des autres et rediriger de manière responsable les besoins qui ne peuvent être entièrement satisfaits par l'association unique.

Dans les grandes villes, les associations qui travaillent sur l'inclusion sont souvent constamment impliquées dans la planification participative interne.

Sur cet aspect, la création d'un réseau spécifique autour du MI doit faire plus d'efforts que dans d'autres contextes pour trouver sa mission et son champ d'action parmi la multitude d'activités en réseau.

Dans une grande ville, l'implication de l'administration locale est probablement une condition essentielle à l'utilisation efficace du MI. Le niveau local du quartier peut donner plus de potentiel à la cartographie participative initiale des forces et faiblesses sur les dix facteurs clés du MI. L'organisation de réunions régulières avec les autorités locales au niveau du district peut améliorer la productivité du suivi et de l'évaluation de la co-planification participative autour du MI, augmentant ainsi la continuité du réseau et de ses impacts.
Sans l'engagement fort des autorités locales du district, le travail participatif sur le MI peut finir par avoir une définition locale qui disparaît et l'activité du réseau serait facilement ressentie comme une activité parmi d'autres dans laquelle une seule association est constamment impliquée pendant ses activités.

ANNEXE 1 MISE EN ŒUVRE DU MI DANS LES PÔLES COMMUNAUTAIRES DU PROJET

Chacun des pôles a mis en œuvre le modèle d'inclusion selon la même méthode participative.

Les contextes locaux peuvent présenter des caractéristiques très différentes. Outre les différences entre les catégories/types de centres urbains, les particularités sont tout aussi influentes et déterminantes : histoire locale, traditions, structures sociales, politiques gouvernementales locales, niveaux de participation et d'engagement civique de la population, etc.

Après une première étape de préparation des activités de co-planification, les centres ont identifié les parties prenantes et ont joué le rôle de facilitateurs d'une approche participative pour le réseau.

Grâce à cette approche participative, les parties prenantes ont d'abord utilisé le modèle d'inclusion pour analyser leur contexte. Pour chacun des indicateurs, les parties prenantes ont ensemble cartographié les forces et les faiblesses de leur contexte. Cela a permis aux parties prenantes de comparer leur opinion sur l'évolution de leur contexte par rapport à chaque indicateur.

Après la réalisation d'une analyse contextuelle partagée, les parties prenantes ont produit un classement partagé des domaines thématiques du modèle d'inclusion.

Ce classement est par ordre de pertinence aux fins d'une intervention coordonnée. En d'autres termes, le classement partagé peut permettre d'indiquer les domaines prioritaires du MI qui sont considérés comme ayant les problèmes critiques les plus urgents.

Sur la base de ces domaines prioritaires, les parties prenantes ont choisi les deux principaux domaines d'action sur lesquels le réseau doit s'impliquer activement, ainsi que les objectifs sur lesquels les parties prenantes peuvent, de manière réaliste, travailler ensemble pour améliorer l'inclusion des ressortissants de pays tiers.

Après l'identification participative des principaux domaines sur lesquels travailler en tant que réseau, les parties prenantes ont défini les actions et les objectifs de leurs interventions coordonnées, y compris la définition des impacts attendus, les principaux risques et les actions cohérentes pour atténuer les risques.

Cette dernière étape a jeté les bases d'un plan de suivi et d'évaluation participatif qui permet aux parties prenantes d'identifier les problèmes émergents et de définir des solutions. Après la fin des activités, il est crucial de mettre à jour l'analyse du contexte partagé et d'élaborer de nouvelles stratégies pour le réseau afin d'accroître l'inclusion dans le contexte local.

Dans les pages suivantes de cette annexe, nous présentons pour chaque pôle une synthèse :

- Du réseau de parties prenantes
- Le classement final des domaines thématiques du modèle d'inclusion, comme résultat de l'analyse contextuelle partagée.
- Les principaux champs d'action du réseau de parties prenantes
- Pour chaque domaine d'action : les impacts attendus, les principaux risques et les mesures d'atténuation.

SAINT-AULAYE, FRANCE

RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES

- Les élus de la commune de St Aulaye,
- Le directeur général des services de la communauté,
- Le président de la communauté de commune,
- Le directeur des services de la commune de La Roche Chalais,
- Le coordinateur du PRAHDA de St Aulaye (centre d'accueil et d'hébergement pour demandeurs d'asile),
- Le président et un bénévole de l'association Ami24Ouest.

CLASSEMENT FINAL DES INDICATEURS DU MODÈLE D'INCLUSION

1 : Coopération
2 : Échange culturel
3 : Services publics
4 : Ressources
5 : Pôle communautaire
6 : Information
7 : Réseaux
8 : Sensibilisation et empowerment
9 : Implication
10. Autonomie

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU RÉSEAU D'ACTEURS

Premier domaine d'action sélectionné : Coopération

Par la mise en place d'un jardin urbain, ouvert à tous et lieu de mutualisation pour les différents acteurs locaux.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue : l'augmentation de l'empowerment (capacitation) des ressortissants des pays tiers et des citoyens locaux.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : risque de faible participation à la vie de la communauté.

Risques identifiés par le réseau:

- Épuisement des ressources humaines
- Pas de poursuite de la participation des ressortissants de pays tiers
- Confiance entre les acteurs
- Professionnalisation ou institutionnalisation de l'association
- Désengagement des bénévoles

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Associer le temps de gestion collective au temps d'action concrète
- PRAHDA : Implication du personnel de PRAHDA dans la transmission et la présentation des opportunités d'implication aux nouveaux arrivants

- Ami24Ouest : Élargissement de la mission de l'association à l'accompagnement de nouvelles personnes
- attention des principaux porteurs de projets à travailler ensemble sur des objectifs bien partagés et à mettre en œuvre la qualité des projets.
- Avoir un des membres moraux de l'association en charge du dépôt des demandes de financement
- Avoir un collège de gouvernance mixte ; expliquer régulièrement au conseil et aux habitants les objectifs opérationnels du projet et mettre en valeur et promouvoir les réalisations..

Deuxième domaine d'action sélectionné : Échange culturel

Par la mise en place d'activités concrètes qui peuvent être partagées et qui favorisent l'échange de pratiques et de cultures (repas, jardinage, ateliers de bricolage avec des matériaux recyclés).

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue : amélioration des relations entre les citoyens locaux et les migrants

Risques identifiés par le réseau:

- Prise de décision et mise en œuvre des actions trop descendantes
- Rester dans le domaine multiculturel et ne pas passer à l'interculturel
- Les échanges restent dans un cercle assez restreint
- Être catégorisé comme un "projet de cette municipalité" et donc avoir une partie de la population qui rejette le projet simplement par opposition politique

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Communauté de communes : Pas de participation de la communauté de communes au conseil d'administration de l'association, reste un partenaire "externe".
- Sem&Vol : maintenir un dialogue ouvert avec tous les acteurs locaux, et ne pas s'enfermer dans un partenariat privilégié avec seulement quelques acteurs locaux.
- Être représenté par des bénévoles non affiliés au groupe politique majoritaire de la commune.

VEYNES, FRANCE

RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES

- Mairie (l'élu à la culture et aux affaires sociales et le maire)
- Centre social de Veynes (la référente Famille)
- France Terre d'Asile (directeur et équipe éducative)
- Centre social rural de Veynes
- CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de France Terre d'Asile (équipe)
- CPH (centre d'hébergement temporaire) de France Terre d'Asile (directeur + équipe)
- SIVU de Haute Maraize - élus des villages de St Auban et Le Saix
- La CIMAD (association de solidarité active et de soutien politique aux migrants, réfugiés et personnes déplacées, demandeurs d'asile et étrangers en situation irrégulière)
- Cellul'ose et Lunambule (travailleur social travaillant avec le "jeu" comme outil pédagogique)

CLASSEMENT FINAL DES INDICATEURS DU MODÈLE D'INCLUSION

1. Réseaux
2. Sensibilisation et empowerment
3. Échange culturel
4. Coopération
5 : Ressources
6 : Pôle communautaire
7 : Information
8 : Services Publics
9 : Implication
10 : Autonomie

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU RÉSEAU D'ACTEURS

Premier domaine d'action sélectionné : Réseaux

Par la mise en œuvre de projets d'inclusion et d'intégration des ressortissants de pays tiers dans les communautés d'accueil, qui sont partagés entre différents acteurs sociaux et qui tiennent compte des particularités et des similitudes des territoires.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue :

- une meilleure visibilité des différents acteurs de la communauté
- la reconnaissance des missions de chacun.e
- promotion d'actions communes à faire ensemble
- une communication accrue

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : Sentiment d'exclusion et lutte contre l'exclusion

Risques identifiés par le réseau:

- Manque de visibilité territoriale
- Difficultés de mobilité
- instabilité politique

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Organiser des événements et prévoir l'événement au plus près du public ou prévoir des navettes (transport) dans le budget.
- Défendre le maintien des petites lignes de transport. Permettre aux acteurs d'aller vers, de visiter, les ressortissants de pays tiers et la population locale.
- Tenir les représentants des mairies informés de nos activités, les inviter à participer aux différentes activités.

Deuxième domaine d'action sélectionné : Sensibilisation et empowerment

En allant à la rencontre des employés des institutions publiques et des associations qui fournissent des services publics pour proposer des journées de formation/sensibilisation. Activités partagées dans le quartier.
Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue :

- Diffusion d'information sur les droits des demandeurs d'asile
- Meilleure compréhension des relations interculturelles.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue :

- Réduction des tensions dues à des malentendus/manque d'information
- Réduction des interventions de médiation de quartier

Risques identifiés par le réseau:

- Manque d'information
- Manque de visibilité
- Création de certaines actions éloignées des réalités locales

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Partenariat avec le centre social de Veynes : organisation d'un repas partagé l'après-midi dans les quartiers, et participation à " la grande lessive" (un événement qui tend à montrer la créativité des habitants).
- Adapter les nouvelles activités aux besoins des acteurs locaux et articuler les nouvelles activités à ce qui existe déjà, et ne pas multiplier les activités sans lien entre elles.

PAESTUM, ITALY

RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES

- Maria Rosaria Picariello (Conseillère municipale de la Commune de Capaccio Paestum_ Politique Sociale)
- Ettore Bellelli (Conseiller municipal de la Commune de Capaccio Paestum_Environnement)
- Mariajosè Luongo (Représentante du Parc Archéologique de Paestum)
- Djibri Dieme (Coordinateur du projet Ortomondo)
- Anselmo Botte (Responsable de la FLAI/CGIL_Syndicat)
- Rocco Tasso (Représentant de la réserve fluviale Foce Sele/Tanagro)
- Maria Carla Indice (Présidente de Kairos)

CLASSEMENT FINAL DES INDICATEURS DU MODÈLE D'INCLUSION

1 : Réseaux
2 : Échanges culturels
3 : Coopération
4 : Information
5 : Implication
6 : Sensibilisation et empowerment
7 : Autonomie
8 : Ressources
9 : Services publics
10 : Pôle communautaire

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU RÉSEAU D'ACTEURS

Premier domaine d'action sélectionné : Réseaux

L'existence d'un réseau solide et actif entre les associations à but non lucratif, les autres organisations de la société civile et les autorités locales
Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue : la disponibilité d'informations de meilleure qualité et plus détaillées, et l'amélioration de la qualité des activités et des services fournis par les associations sans but lucratif, les autres organisations de la société civile et les autorités locales
Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : Effort gaspillé et informations inutiles.

Risques identifiés par le réseau:

- Manque de contact avec toutes les parties prenantes locales
- Interférence de tiers pour profiter de situations difficiles.

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Journées de formation et d'information dans les communautés locales
- Production et distribution de fiches d'aide pour les différents besoins ; informations et conseils gratuits sur les services offerts par la municipalité et les associations locales.

Deuxième domaine d’action sélectionné : Échanges culturels

Ces objectifs seront atteints par le biais de cours de formation professionnelle, de créations d’emplois, d’activités éducatives et d’autres possibilités de formation.Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue : Connaissance et compréhension mutuelles et consolidation de la confiance et du respect entre les cultures
Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : Malentendus mutuels et suspicions infondées.

Risques identifiés par le réseau

- Ne pas rendre la relation permanente

Main mitigation actions identified by the network:

- Travail volontaire pour la protection de l’environnement afin de vérifier l’engagement à maintenir des relations permanentes

ROVIGO, ITALY

RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES

- Mirella Zambello - Conseillère municipale de la Municipalité de Rovigo_ Bien-être social
- Erika Alberghini - Conseillère municipale de la Municipalité de Rovig - bénévolat et politique de la jeunesse
- Francesco Verza - entraîneur de l'équipe de football UISP
- Federica Picelli - Coordinatrice de l'école secondaire IPSIA "Enzo Bari Badia Polesine".
- Anna Laurente - Coordinatrice du lycée ENAIP de Rovigo
- Organisation "Cooperativa Di tutti i colori" (Coopérative de toutes les couleurs)
- "Organisation "Cooperativa Porto Alegre

CLASSEMENT FINAL DES INDICATEURS DU MODÈLE D'INCLUSION

1. Pôle communautaire
2 : Implication
3 : Coopération
4 : Services Publics
5 : Sensibilisation et empowerment
6 : Autonomie
7 : Information
8 : Échange culturel
9 : Ressources
10 : Réseaux

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU RÉSEAU D'ACTEURS

Premier domaine d'action sélectionné : Pôle communautaire

Lieu physique dans la ville de Rovigo qui peut accueillir un centre local permanent en fonction des besoins émergeant des réponses aux questionnaires.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue :

Sentiment accru d'appartenance à la communauté, inclusion et collaboration accrues entre les collectivités locales et les ressortissants.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : Préjugés contre les jeunes et les internationaux, réduction des inégalités

Risques identifiés par le réseau:

- Existence de lieux similaires où la prestation de services est moins efficace
- La durée de vie du centre. Le centre devra continuer à fonctionner au-delà de la durée du projet.
- Les autorités locales n'écoutent pas correctement la voix de la population locale, et sont incapables de fournir des solutions pratiques qui répondent aux besoins de la population locale.

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Les partenaires peuvent promouvoir la présence du centre local auprès de leurs contacts et s'adresser spécifiquement aux utilisateurs cibles.
- L'administration, en collaboration avec les partenaires, doit assurer la continuité du centre.
- Chaque partenaire pourra utiliser le centre local comme un espace pour promouvoir ses propres activités, garantissant ainsi un calendrier continu de propositions/réunions/activités.
- Maintenir un dialogue constant avec l'administration et apporter des demandes opportunes à travers la présentation de données précises recueillies par les actions des partenaires qui mettent en évidence les besoins réels et les exigences de la communauté (par exemple, questionnaires, réunion en ligne et activités volontaires dans les écoles et dans certains quartiers, etc.)

Deuxième domaine d'action sélectionné : Implication

Grâce à une plus grande implication du groupe cible du projet (secondes générations), comprendre leurs besoins réels afin de pouvoir mener des actions pratiques et opportunes. Créer un questionnaire d'enquête sur les habitudes et les besoins des bénéficiaires. L'enquête sera administrée conjointement avec l'aide des partenaires pour analyser et discuter des réponses et des données qui en ressortent.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue : Participation aux processus décisionnels de la communauté, meilleure connaissance des besoins réels

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : Sentiments d'exclusion et de marginalisation, réduction des inégalités

Risques identifiés par le réseau:

- Absence d'engagement fort de la part des partenaires
- Risque de désengagement des bénéficiaires

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Discussion avec l'administration locale pour définir les priorités et les domaines d'intervention à travers des réunions régulières (par exemple, des tables rondes périodiques sur des sujets spécifiques).
- Benchmarking avec les sujets/partenaires qui travaillent dans la zone pour promouvoir des projets et des actions partagées.
- Partage des contacts entre les parties prenantes afin de renforcer et de promouvoir l'implication des participants les plus actifs.

SCICLI, ITALY

RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES

- Angelica Summa (Responsable de la Coop Filotea, centres d'accueil de Marina di Ragusa)
- Emanuele Bellassai Ettore Bellelli (Responsable de la Coop Filotea, centres d'accueil de Ragusa ibla)
- Zaela Mania (Opera Diaconale metodista)
- Melisa Verdirame (Diacre de l'Opéra Méthodiste)
- Latifa (Responsable des communautés islamiques)
- Francesco Sciotto (Pasteur de l'église méthodiste)
- Pinella Galanti (Responsable de l'Auser/CGIL _Syndicat)
- Giovanna Scifo (Représentante de Mediterranean Hope)

FINAL RANKING OF THE INCLUSION MODEL INDICATORS

1. Pôle Communautaire
2 : Coopération
3 : Réseaux
4 : Services publics
5 : Ressources
6 : Autonomie
7 : Implication
8 : Information
9 : Échange culturel
10 : Sensibilisation et empowerment

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU RÉSEAU D'ACTEURS

Premier domaine d'action sélectionné : Pôle Communautaire

Par le biais d'un bureau d'aide aux migrants, de préférence avec la participation de l'autorité locale, afin de répondre aux besoins des migrants et des résidents des pays tiers qui éprouvent des difficultés à s'intégrer dans la communauté locale. L'objectif souhaitable est donc la création d'un bureau d'aide aux migrants qui pourrait ensuite être transformé en un centre local permanent.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue : Une capacité accrue à mettre en œuvre des activités d'échange culturel et une meilleure inclusion

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : Idées fausses sur les migrants

Risques identifiés par le réseau:

- Difficulté à partager les besoins identifiés
- Tendance des associations individuelles à vouloir se démarquer des autres afin d'obtenir des avantages et d'améliorer leur visibilité.

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Prévoir des réunions périodiques, y compris en ligne, pour identifier les problèmes dès qu'ils se présentent et tenter de les résoudre le plus rapidement possible pour éviter qu'ils ne deviennent systémiques.
- Les réunions périodiques et le partage de toute action commune devraient atténuer les risques de domination excessive d'individus ou d'organisations.

Deuxième domaine d'action sélectionné : Coopération

La collaboration entre les associations sans but lucratif, les autres organisations de la société civile et les autorités locales est un élément crucial pour garantir à la fois le fonctionnement des réseaux locaux et des services et activités qui correspondent aux besoins de la communauté locale.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue : Améliorer les relations entre les associations et produire des actions communes ayant un impact positif sur l'inclusion des migrants.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue : des actions non coordonnées menées par des individus ayant peu de rapport avec la zone locale

Risques identifiés par le réseau:

- Associations that lack unity and are not cohesive.

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Actions à réaliser toujours en collaboration avec tout le monde : volontariat social (après l'école, cours d'italien et d'anglais), activités de volontariat environnemental (nettoyage de parcs, de plages, de portions de terrain, plantation d'arbres).

PANKOW BERLIN, ALLEMAGNE

RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES

- Klaus Kalb, Bezirksamt Pankow von Berlin, Youth Department District Pankow
- Olaf Nieschalke, Bezirksamt Pankow von Berlin; Leisure and Family Centre Upsala
- Jens-Peter Sümnick, Bezirksamt Pankow von Berlin; Leisure and Family Centre Upsala
- Förderverein Leisure and Family Centre Upsala
- Kinder- und Jugendclub Go, Senefelder Str. (Children and Youth Club)
- KJFE Schabracke, BA Pankow (Children and Youth Club)
- W24, Wichertstr. Pankow (Children and Youth Club)
- Kinder- und Jugendclub An der Marie /Children and Youth Club
- Emma Labahn, Inclusive Urban Gardening volunteer workshops at Leisure Centre Upsala
- Frank Müller, Inclusive Theatre Workshops at Leisure Centre Upsala

CLASSEMENT FINAL DES INDICATEURS DU MODÈLE D'INCLUSION

1 : Réseaux
2: Échanges culturels
3 : Coopération
4 : Sensibilisation et empowerment
5 : Information
6 : Participation
7 : Services publics
8 : Autonomie
9 : Pôle communautaire
10 : Ressources

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU RÉSEAU D'ACTEURS

Premier domaine d'action sélectionné : Réseaux

Intégration des volontaires par la langue, plus grande implication des volontaires dans l'apprentissage de la langue, possibilité de demander à la BAFzA un soutien individuel spécial (acquisition de la langue).
Reprise des partenariats internationaux pour les échanges de jeunes.
Demande prévue auprès de la Fondation Telekom pour l'équipement technique afin de permettre une rencontre virtuelle, des répétitions et la préparation d'une rencontre réelle en face à face.
Le concept d'utilisation de la technologie demandée doit être développé, la rencontre virtuelle ne pouvant servir que d'accompagnement à l'échange réel lui-même.
Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue :

- Intégration plus rapide - Les volontaires s'intégreraient plus rapidement (couplage de la formation linguistique et de la participation). Les volontaires pourraient également participer, par exemple, à des ateliers proposés par Upsala. Compréhension/sensibilité à des questions nouvelles et différentes.
- Augmentation de l'acceptation - en impliquant le plus grand nombre possible de groupes sociaux/représentants/individus, l'acceptation augmente tant au niveau régional que national.

- Un engagement gagant - gagner des individus, des associations, des initiatives etc. qui sont prêts à coopérer avec nous (également dans le cadre de leurs propres objectifs) et à augmenter/étendre la quantité ainsi que la qualité des offres.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue:

- Les malentendus entre les différents groupes, le manque de confiance en soi et la “solitude” des volontaires.
- Réduction des problèmes tels que les “conflits de voisinage”, la rareté ou la faiblesse des ressources (humaines, financières), etc.
- Nous sommes “seulement” une institution pour enfants (nous travaillons avec toutes les générations, quelle que soit leur origine, parce qu’elles sont des personnes de référence importantes pour les enfants/notre travail touche profondément la société/tout le monde peut être partenaire d’une institution pour enfants).

Risques identifiés par le réseau:

- Perception générale dans la ville
- Perception uniquement comme une installation pour enfants
- Fardeau pour le voisinage
- Les bénévoles du refuge se sentent seuls

Principales mesures d’atténuation identifiées par le réseau:

- La spécificité des personnes impliquées dans le réseau et leur contribution doivent être précisées, communication et relations publiques, liaison entre les services volontaires, la préparation et la formation professionnelle.
- Mettre clairement l’accent sur l’enrichissement mutuel, la communication et l’information ; Impliquer les intérêts du plus grand nombre possible de résidents, l’information, la communication.
- Coopération d’Upsala avec Vineta 98, mais listes d’attente depuis des années. Gesobau comme partenaire possible ; créer un nouveau réseau pour améliorer cette coopération.

Deuxième domaine d’action sélectionné : Échanges culturels

Carte du monde prévue à l’intérieur, à réaliser en été dans le cadre du chantier.
Soutenir des projets supplémentaires, par exemple à Upsala, où des groupes plus petits sont plus à même de favoriser les échanges culturels. Une initiative actuelle du bureau de quartier “Kiez gestalten” (“Façonner le quartier”). Il faut faire preuve d’une grande sensibilité car la discrimination est une réalité, des entretiens sont organisés avec les personnes concernées.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue :

- Éducation culturelle générale
- La compréhension de l’autre
- Sens culturel partagé de la communauté, lien qui perdure au-delà du moment

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue:

- Éviter les malentendus culturels/religieux (qui peuvent conduire à la discrimination).
- Prévenir les sociétés parallèles

Risques identifiés par le réseau:

- Manque d’empathie dans la perception de la personne individuelle avec son/ses identité(s)
- Problèmes lorsqu’on essaie d’impliquer les parents et les personnes de contact importantes des enfants.
- Traitement insensible des différences culturelles ou religieuses ou des problèmes de relations interpersonelles au quotidien

Principales mesures d’atténuation identifiées par le réseau:

- Ouverture, confiance, attention (stratégies d’appréciation du public)
- Reconnaissance du fait que tout le monde ne peut/veut pas être contacté, implication directe/indirecte (pédagogie sociale), développement de services.
- Formation avancée/formation à la sensibilisation, échange quotidien à bas seuil ; prévention de la reproduction des stéréotypes/clichés.

MÜHLENKIEZ, BERLIN, ALLEMAGNE

RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES

- Birgit Gust (Coordinatrice pour les questions relatives aux réfugiés au sein du Bureau du Commissaire à l'intégration)
- Nina Tsonkidis (Commissaire à l'intégration du district de Pankow)
- Susann Kubisch (Responsable de l'intégration)
- David-Pierre Gedalge (Agence pour l'emploi des jeunes de Pankow)
- Programme de formation Pankow
- Violeta Cotado Torrubia, Service de la migration des jeunes JMD
- Reinhard Selke, Conseil en formation et orientation professionnelle de Pankow Hilft
- Gangway avec le projet JobInn, travail social de proximité auprès des jeunes sur le thème de la formation, etc.
- Projet Ayekoo, accompagnement professionnel et placement de migrants
- Marc Schneider, enseignant à l'école Gustave Eiffel (classe d'accueil)
- Heike Salchli, accompagnement professionnel
- Représentants des employeurs locaux

CLASSEMENT FINAL DES INDICATEURS DU MODÈLE D'INCLUSION

1. Autonomie
2 : Ressources
3 : Implication
4 : Pôle communautaire
5 : Sensibilisation et empowerment
6 : Coopération
7 : Échange culturel
8 : Réseaux
9 : Services Publics
10 : Information

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU RÉSEAU D'ACTEURS

Premier domaine d'action sélectionné : Autonomie

Par le développement d'activités de formation et de compétences, qui permettent aux ressortissants de pays tiers de trouver un emploi de manière indépendante et d'organiser leur vie civique.

- Des animateurs "éducation" pour les jeunes
- Apprentissage axé sur les intérêts dès que possible (axé sur les projets / les stages)
- Ouverture d'admissions parallèles et reconnaissance des qualifications professionnelles
- Promotion et qualification pour le travail indépendant
- Post-qualification dans la profession pour obtenir des qualifications éducatives reconnues après l'entrée dans la vie active.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue :

- Le renforcement de la motivation intrinsèque chez les jeunes.
- Une meilleure compréhension (motivation externe) dans le foyer parental et l'environnement social proche des jeunes.
- Une coopération plus étroite avec les employeurs locaux
- La perméabilité des autorités pour le recrutement de migrants comme pour la fourniture d'emplois.
- Entrée rémunérée à bas seuil dans la qualification en combinaison avec l'acquisition de la langue sous forme de stages

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue:

- La réduction de la pression sociale (attentes).
- La réduction de la frustration causée par des formats de formation trop longs, répétitifs et non adaptés au niveau de connaissances actuel.

Risques identifiés par le réseau:

- Anonymat
- Incapacité de gestion / manque de familiarité / manque d'orientation
- Manque d'expérience
- Manque de références positives

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Échange d'expériences : entre personnes issues de l'immigration qui ont déjà acquis une expérience positive sur le marché du travail allemand (caractère de modèle).
- Réseau d'offres de stages pour permettre une meilleure compréhension du monde du travail par une expérience directe.
- Rencontres régulières
- Podiums pour promouvoir l'échange d'expériences
- Sessions régulières de mise en réseau

Deuxième domaine d'action sélectionné : Ressources
Disposer de ressources humaines (éventuellement avec des compétences spécifiques) et de ressources financières

- Soutien à plus long terme des initiatives et des lieux de vie des migrants
- Promotion des échanges structurels entre jeunes et personnes âgées ayant une expérience professionnelle dans le cadre d'activités de loisirs et de travail inclusives.
- L'acquisition de langues sous forme de stages, de formations linguistiques liées à la vie professionnelle quotidienne.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une AUGMENTATION des facteurs suivants est attendue :

- Une meilleure mise en réseau des acteurs locaux
- Flexibilité et meilleure compréhension de la formation, de l'apprentissage et des parcours professionnels.
- Une plus grande confiance en soi et une motivation continue des personnes impliquées.

Avec la réalisation des objectifs prévus, une RÉDUCTION des facteurs suivants est attendue:

- Une meilleure mise en réseau des acteurs locaux
- Flexibilité et meilleure compréhension de la formation, de l'apprentissage et des parcours professionnels.
- Une plus grande confiance en soi et une motivation continue des personnes impliquées.

Risques identifiés par le réseau:

- Anonymat
- Barrière linguistique

Principales mesures d'atténuation identifiées par le réseau:

- Élargir l'éventail de la formation linguistique dans les contextes professionnels / stages

ANNEXE 2 OUTILS DE PLANIFICATION PARTICIPATIVE

OUTIL A

Le modèle d'inclusion est basé sur des études et des expériences antérieures et résume 10 indicateurs/domaines de condition pour un système d'inclusion et d'accueil efficace. Tous les indicateurs ne doivent pas nécessairement être présents sur le territoire et pas tous avec la même intensité.
Dans ce document, nous vous demandons d'évaluer brièvement les conditions dans votre territoire par rapport à chaque indicateur.
Cette réflexion peut être une base efficace à partager avec les administrateurs locaux et les parties prenantes pour initier des discussions opérationnelles sur le modèle.

INDICATEUR RÉSUMÉ 1 : COLLABORATION

Description:

Collaboration:

- Entre les différents niveaux institutionnels.
- Entre les institutions et les sujets sociaux (associations, comités locaux, etc.).
- Entre les sujets sociaux.

Objectif:

- Garantir des services et des ressources, en cohérence avec le système territorial.
- Faciliter les rencontres entre communautés de langues, de religions et de cultures différentes, pour apprendre à se connaître et dissiper les préjugés.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 2 : RÉSEAUX

Description:

Mettre en œuvre des projets d'inclusion et d'intégration des ressortissants de pays tiers dans les communautés d'accueil, qui sont partagés entre différents sujets sociaux et qui tiennent compte des particularités et des similitudes des territoires.

Objectif:

Sensibiliser au fait que l'accueil et l'intégration sont une opportunité et non une fardeau
.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 3 : SENSIBILISATION ET EMPOWERMENT

Description:

Il s'agit de préparer l'équipe de projet et les communautés d'accueil à des conflits éventuels. Développer des compétences en matière d'inclusion, d'intégration et d'éducation à la diversité au sein de l'équipe de projet et des communautés d'accueil, notamment par le biais de séminaires de sensibilisation expliquant les différentes formes de discrimination.

Objectif:

- Poursuivre un processus d'autoréflexion et de sensibilisation au sein de la communauté d'accueil sur les questions de diversité culturelle, de migration et d'accueil.
- Poursuivre un processus d'empowerment des personnes victimes de discrimination.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 4 : INFORMATION

Description:

Fournir continuellement à la communauté locale des informations sur ce que le projet prévoit et ce qu'il réalise, tant de la part de l'administration responsable que de l'entité gestionnaire, afin que les effets sur le territoire (économiques, culturels, sociaux) soient clairs..

Objectif:

Réduire le risque d'impacts négatifs (notamment lors de l'arrivée de nouveaux migrants) et poursuivre la transparence dans la gestion des ressources fournies dans le cadre du projet.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 5 : ÉCHANGE CULTUREL

Description:

- Organiser des rencontres entre anciens et nouveaux résidents.
- Organiser des activités à réaliser ensemble (par exemple, volontariat environnemental, réaménagement d'espaces publics, activités sportives, échanges culinaires, fêtes, etc.)
- Organiser des initiatives avec les écoles et les centres culturels.

Objectif:

Encourager la connaissance mutuelle pour dissiper les préjugés : aider les nouveaux migrants à comprendre l'histoire, les traditions et la culture de la communauté d'accueil et, de la même manière, initier les anciens résidents à la culture des nouveaux venus.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 6 : ENGAGEMENT

Description:

Favoriser la diversité parmi le personnel du projet et les bénéficiaires du projet (ressortissants de pays tiers et communauté d'accueil), en fonction des différences culturelles, du sexe, de la race, de l'origine migratoire et du handicap, etc.

Objectif:

S'assurer que les opinions et les besoins du personnel du projet et des destinataires (bénéficiaires) sont pris en considération dans le processus de prise de décision des activités du projet.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 7 : SERVICES PUBLIQUES

Description:

Promouvoir l'amélioration des services sociaux, sanitaires et éducatifs pour tous (anciens et nouveaux habitants) en répondant aux nouvelles exigences du territoire.

Objective:

- Utiliser les services fournis par le projet pour développer des synergies avec les différentes politiques et ressources sociales locales.
- Rendre le processus d'intégration compatible avec les besoins de la communauté locale tout en générant des opportunités pour celle-ci, ainsi qu'en stimulant les secteurs économiques locaux.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 8 : AUTONOMIE

Description:

Développer des activités de formation et des compétences qui permettent aux ressortissants de pays tiers de trouver un emploi de manière indépendante et d'organiser leur vie civique.

Objectif:

Éviter tout risque de welfarisme

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 9 : CENTRE TERRITORIAL

Description:

Créer un centre territorial d'intégration permanente, un lieu physique de rencontre et d'échange.

Objective:

Fournir un point de référence stable pour la rencontre entre les ressortissants de pays tiers et la communauté, où un bureau pour les ressortissants de pays tiers pourrait également être organisé.

.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

INDICATEUR RÉSUMÉ 10 : RESSOURCES

Description:

Disposer de ressources humaines (éventuellement avec des compétences spécifiques) et de ressources financières.

Objective:

Développer des activités innovantes permanentes, adaptées aux besoins de la communauté.

En ce qui concerne le système d'accueil/intégration actuel, quel est le degré de développement de votre contexte territorial par rapport à cet indicateur sur une échelle de 0 à 10 ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Quels sont les principaux POINTS FORTS de votre territoire par rapport à cet indicateur type ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

Quelles sont les principales FAIBLESSES de votre territoire par rapport à ce modèle d'indicateur ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

OUTIL A BIS

Dans ce document, nous vous demandons de faire état de toute analyse approfondie ou de tout changement apparu par rapport à l'analyse du contexte que vous avez réalisée en tant que centre d'accueil à l'annexe A.
Nous vous rappelons que le modèle d'inclusion est basé sur des études et expériences antérieures et résume 10 indicateurs/domaines de condition pour un système d'inclusion et d'accueil efficace. Tous les indicateurs ne doivent pas nécessairement être présents sur le territoire et pas tous avec la même intensité.

(l'outil Abis pose les mêmes questions que l'outil A, mais cette fois au groupe de parties prenantes.
A partir de cette analyse participative du contexte, un classement partagé des domaines thématiques du MI est produit et les principaux champs d'action sont choisis par les parties prenantes)

OUTIL B

Conformément aux considérations que vous avez faites dans l'annexe A sur les différents domaines du modèle d'inclusion, nous vous demandons dans ce document de sélectionner les domaines du modèle et les activités qui sont réalisables sur le territoire.
Cette réflexion peut constituer une base efficace pour les parties prenantes afin d'initier un processus opérationnel en vue de renforcer le territoire.

À partir de votre analyse du contexte, proposez un classement général des dix domaines, en indiquant ceux que vous considérez comme "les plus pertinents" et "les moins pertinents", dans votre contexte territorial, afin de réaliser le modèle d'inclusion "définitif" (évitez d'attribuer la même position à tous les indicateurs).

1. les plus pertinents)
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10. les moins pertinents)

Identifiez les deux domaines que vous considérez comme les plus utiles et urgents pour proposer de travailler avec les administrateurs et les acteurs locaux afin d'accroître la capacité d'intégration de votre territoire.

1.
2.

En ce qui concerne le premier domaine identifié, qu'avez-vous envisagé de mettre en œuvre ensemble avec les parties prenantes locales ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

En ce qui concerne le deuxième domaine identifié, qu'avez-vous envisagé de mettre en œuvre ensemble avec les parties prenantes locales ? (min. 400/max. 1500 caractères, espaces compris)

OUTIL C

En ce qui concerne chacun des deux domaines sur lesquels vous avez décidé de travailler ensemble avec les parties prenantes, nous vous demandons d'énumérer dans ce document :

- Les impacts que vous attendez sur le territoire si les objectifs prévus sont atteints.
- Les principaux risques que vous envisagez pour atteindre les objectifs prévus
- Les actions que vous comptez entreprendre pour atténuer ces risques.

Cette réflexion peut être déterminante pour partager dès à présent avec les acteurs les conditions de réussite du parcours partagé et en assurer le suivi ensemble.

Quels administrateurs et acteurs locaux ont été impliqués dans ce parcours de travail commun ?

Quels sont les deux domaines/indicateurs sur lesquels vous avez choisi de travailler ensemble afin d'accroître la capacité d'intégration de votre territoire ?

1.
2.

PREMIER DOMAINE IDENTIFIÉ

OBJECTIFS
Ensemble, avec les parties prenantes, qu'avez-vous décidé d'accomplir concrètement en ce qui concerne le 1er domaine identifié ? Quelles sont les mesures opérationnelles que vous avez prises ?

EFFETS ATTENDUS
Les deux questions suivantes vous invitent à décrire les impacts que vous attendez pour la zone si vous parvenez à atteindre les objectifs prévus en tant que réseau.

En atteignant les objectifs prévus, nous nous attendons à une AUGMENTATION des facteurs suivants :

En atteignant les objectifs prévus, nous nous attendons à une RÉDUCTION des facteurs suivants :

LES RISQUES DÉTECTÉS ET LES ACTIVITÉS NÉCESSAIRES POUR LES ATTÉNUER

- **RISQUES TYPIQUES : pour votre typologie de territoire (petites, moyennes, grandes villes), quels sont les risques typiques pour atteindre les objectifs prévus ?**
- Nous vous conseillons de dresser une liste des risques à signaler dans la colonne de gauche en interrogeant chaque partenaire, vous y compris (un moyen simple mais efficace consiste à recueillir des feuilles de papier anonymes auprès de chacun). De cette façon, tous les partenaires connaissent les risques perçus par les autres dans le but d'atteindre réellement les objectifs proposés.
- Pour chaque risque identifié, nous vous recommandons de demander à chaque partenaire, y compris vous-même, quelles actions ils ont l'intention de prendre pour atténuer ces risques. Inscrivez ces actions dans la colonne centrale.

RISQUES POUR VOTRE TYPOLOGIE DE TERRITOIRE	MESURES D'ATTÉNUATION INDIVIDUELLES	ACTIONS COLLECTIVES EN RÉSEAU
RISQUE 1 décrire le risque 1	Indiquez le nom de chaque institution partenaire et décrire brièvement la contribution qu'elle s'engage à apporter pour atténuer le risque 1 Par exemple : PARTENAIRE 1 - Action du partenaire 1 PARTENAIRE 2 - Action du partenaire 2	Décrivez chacune des actions que vous pouvez entreprendre ensemble en tant que réseau pour atténuer le risque 1
RISQUE 2 décrire le risque 2		
RISQUE 3 décrire le risque 3		

- **RISQUES TYPIQUES DE VOTRE CONTEXTE : dans le but d'atteindre les objectifs prévus, quels sont les risques spécifiques que seul votre contexte présente ?**
- Nous vous conseillons de dresser une liste des risques à signaler dans la colonne de gauche en interrogeant chaque partenaire, vous y compris (un moyen simple mais efficace consiste à recueillir des feuilles de papier anonymes auprès de chacun). De cette façon, tous les partenaires connaissent les risques perçus par les autres dans le but d'atteindre réellement les objectifs proposés.
- Pour chaque risque identifié, nous vous recommandons de demander à chaque partenaire, y compris vous-même, quelles actions ils ont l'intention de prendre pour atténuer ces risques. Inscrivez ces actions dans la colonne centrale.
- Pour chaque risque identifié, si elles ressortent de la discussion, indiquez les actions à mener ensemble pour atténuer le risque.

RISQUES SPÉCIFIQUES À VOTRE CONTEXTE	MESURES D'ATTÉNUATION INDIVIDUELLES	ACTIONS COLLECTIVES EN RÉSEAU
RISQUE 1 décrire le risque 1	Indiquez le nom de chaque institution partenaire et décrire brièvement la contribution qu'elle s'engage à apporter pour atténuer le risque 1 Par exemple : PARTENAIRE 1 - Action du partenaire 1 PARTENAIRE 2 - Action du partenaire 2	Décrivez chacune des actions que vous pouvez entreprendre ensemble en tant que réseau pour atténuer le risque 1
RISQUE 2 décrire le risque 2		
RISQUE 3 décrire le risque 3		

DEUXIÈME DOMAINE IDENTIFIÉ

OBJECTIFS
Ensemble, avec les parties prenantes, qu'avez-vous décidé d'accomplir concrètement en ce qui concerne le deuxième domaine identifié ? Quelles sont les mesures opérationnelles que vous avez prises ?

EFFETS ATTENDUS
Les deux questions suivantes vous invitent à décrire les impacts que vous attendez pour la zone si vous parvenez à atteindre les objectifs prévus en tant que réseau.

En atteignant les objectifs prévus, nous nous attendons à une AUGMENTATION des facteurs suivants :

En atteignant les objectifs prévus, nous nous attendons à une RÉDUCTION des facteurs suivants :

LES RISQUES DÉTECTÉS ET LES ACTIVITÉS NÉCESSAIRES POUR LES ATTÉNUER

- **RISQUES TYPIQUES : pour votre typologie de territoire (petites, moyennes, grandes villes), quels sont les risques typiques pour atteindre les objectifs prévus ?**
- Nous vous conseillons de dresser une liste des risques à signaler dans la colonne de gauche en interrogeant chaque partenaire, vous y compris (un moyen simple mais efficace consiste à recueillir des feuilles de papier anonymes auprès de chacun). De cette façon, tous les

partenaires connaissent les risques perçus par les autres dans le but d'atteindre réellement les objectifs proposés.

- Pour chaque risque identifié, nous vous recommandons de demander à chaque partenaire, y compris vous-même, quelles actions ils ont l'intention de prendre pour atténuer ces risques. Inscrivez ces actions dans la colonne centrale.
- Pour chaque risque identifié, si elles ressortent de la discussion, indiquez les actions à mener ensemble pour atténuer le risque.

RISQUES POUR VOTRE TYPOLOGIE DE TERRITOIRE	MESURES D'ATTÉNUATION INDIVIDUELLES	ACTIONS COLLECTIVES EN RÉSEAU
RISQUE 1 décrire le risque 1	Indiquez le nom de chaque institution partenaire et décrire brièvement la contribution qu'elle s'engage à apporter pour atténuer le risque 1 Par exemple : PARTENAIRE 1 - Action du partenaire 1 PARTENAIRE 2 - Action du partenaire 2	Décrivez chacune des actions que vous pouvez entreprendre ensemble en tant que réseau pour atténuer le risque 1
RISQUE 2 décrire le risque 2		
RISQUE 3 décrire le risque 3		

- **RISQUES TYPIQUES DE VOTRE CONTEXTE : dans le but d'atteindre les objectifs prévus, quels sont les risques spécifiques que seul votre contexte présente ?**
- Nous vous conseillons de dresser une liste des risques à signaler dans la colonne de gauche en interrogeant chaque partenaire, vous y compris (un moyen simple mais efficace consiste à recueillir des feuilles de papier anonymes auprès de chacun). De cette façon, tous les partenaires connaissent les risques perçus par les autres dans le but d'atteindre réellement les objectifs proposés.
- Pour chaque risque identifié, nous vous recommandons de demander à chaque partenaire, y compris vous-même, quelles actions ils ont l'intention de prendre pour atténuer ces risques. Inscrivez ces actions dans la colonne centrale.
- Pour chaque risque identifié, si elles ressortent de la discussion, indiquez les actions à mener ensemble pour atténuer le risque.

RISQUES SPÉCIFIQUES À VOTRE CONTEXTE	MESURES D'ATTÉNUATION INDIVIDUELLES	ACTIONS COLLECTIVES EN RÉSEAU
RISQUE 1 décrire le risque 1	Indiquez le nom de chaque institution partenaire et décrire brièvement la contribution qu'elle s'engage à apporter pour atténuer le risque 1 Par exemple : PARTENAIRE 1 - Action du partenaire 1 PARTENAIRE 2 - Action du partenaire 2	Décrivez chacune des actions que vous pouvez entreprendre ensemble en tant que réseau pour atténuer le risque 1
RISQUE 2 décrire le risque 2		
RISQUE 3 décrire le risque 3		

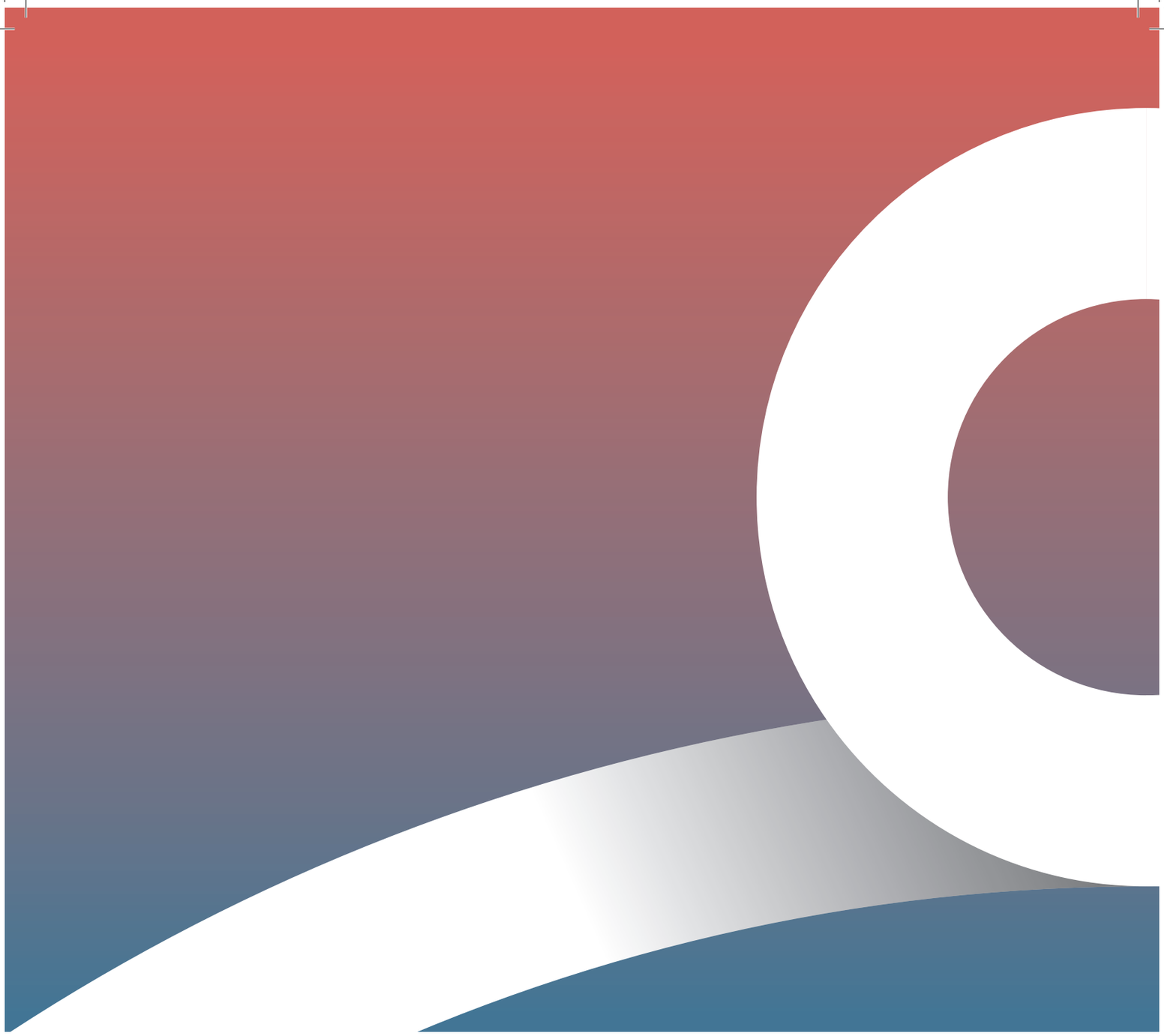

Co-financed by the
AMIF programme of
the European Union